

## Signature de convention entre l'ALEFPA et Reims Habitat : l'engagement d'une association dans un quartier

**Dans le cadre d'un futur emménagement des bureaux de l'association en fin d'année 2023, l'ALEFPA vient de signer une convention avec Reims habitat, en présence du Président Daniel Dubois, du Directeur Général Olivier Baron et de Mme Juliette Lefeu Directrice Générale du bailleur REIMS HABITAT. L'objectif de cette convention est d'investir de nouveaux locaux pour son Dispositif d'Accompagnement et d'Intervention en milieu Familial située sur l'agglomération rémoise, adaptés à l'extension de son activité, mais également de participer à la vie d'un quartier.**

*« L'ALEFPA se développe au bénéfice de nos publics, mais pas seulement : nous prenons en considération notre implantation dans la ville de Reims, et en particulier dans le quartier Orgeval, trop souvent relégué au rang de « quartier sensible ». Orgeval est un quartier prioritaire pour nous, positivement. »* Francis Ferreira, Directeur territorial de l'ALEFPA.

L'ALEFPA a ouvert un service de Placement Educatif à Domicile (PEAD) en juillet 2019 avec un agrément pour 14 enfants âgés de 3 à 12 ans. La mission première de ce dispositif est orientée vers le retour des enfants au domicile parental, après une période de placement institutionnel (foyer ou famille d'accueil).

Durant la période de confinement en 2020, l'ALEFPA, association engagée et experte dans la protection de l'enfance depuis plus de 60 ans, a maintenu les visites à domicile, nécessaires dans le cadre de la protection de l'enfance. Forte de cet engagement et des bénéfices que ce dernier pouvait apporter dans la prise en charge des enfants, « le service a accueilli une première éducatrice de jeunes enfants, ce qui a permis d'ajuster l'agrément et de mieux répondre aux besoins repérés, à savoir l'accompagnement de 20 enfants de la naissance à 18 ans », explique Aurélie Sauvage, Cheffe de service du Dispositif d'Accompagnement et d'Intervention en milieu Familial.

Depuis, le nombre de mesures « **PEAD** » autorisées du Conseil Départemental de la Marne ne cessera d'augmenter jusqu' à **50 places en 2023**. Les enfants sont confiés au titre de l'article 375 au département avec intervention du service au domicile du parent ayant le ou les enfants. Ces mesures peuvent être judiciaires ou administratives.

L'équipe intervient au domicile 3 à 4 fois par semaine, pour une période de 6 mois renouvelable. Nos accompagnements durent en moyenne 18 mois.

Avec le développement du service PEAD, la dynamique se structure et deux nouvelles modalités complémentaires sont rendues possibles sur le bassin rémois :

**30 mesures d'accompagnement Educatif Renforcé (AER) pour les 13-18 ans**  
**6 mesures d'Intervention Educative d'Urgence (IEU), en expérimentation.**

**Maud Piontek, Directrice de la communication** - Port : 06 76 64 85 52

**Vincent Logez, Responsable communication** - Port : 06 89 10 22 20

[dircom@alefpa.fr](mailto:dircom@alefpa.fr)

199-201 rue Colbert  
CS 60030 - 59043 Lille Cedex  
[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)



Ces modalités sont uniquement administratives.

L'équipe intervient 1 à 2 fois par semaine pour l'AER sur une période de 6 mois renouvelable.

Pour l'IEU, nous sommes sur une situation de crise familiale, amenant une intervention rapide (dans les 48h suivant la sollicitation de la CSD), intensive (quasiment tous les jours en fonction de la situation) et courte (trois semaines non renouvelables) : observation, régulation de la crise et préconisation. Ce sont des situations principalement inconnues des CSD, signalées par les établissements scolaires, l'hôpital, etc...

**Les trois modalités d'intervention sont aujourd'hui regroupées sous une même dénomination : « Dispositif d'Accompagnement et d'Intervention en milieu Familial » (DAIF).**



*L'ALEFPA est une association laïque et entreprise du secteur de l'économie sociale et solidaire qui agit depuis plus de 60 ans en faveur des personnes en situation de vulnérabilité. Présente sur l'ensemble du territoire français en Métropole et Outre-mer, elle accompagne chaque année près de 15 000 personnes dans les domaines de l'enfance, de la famille, du handicap, de la santé et de l'insertion sociale et professionnelle.*

[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)

**Maud Piontek, Directrice de la communication** - Port : 06 76 64 85 52

**Vincent Logez, Responsable communication** - Port : 06 89 10 22 20

[dircom@alefpa.fr](mailto:dircom@alefpa.fr)

199-201 rue Colbert  
CS 60030 - 59043 Lille Cedex  
[www.alefpa.asso.fr](http://www.alefpa.asso.fr)

